



Affaire n°2019-061

APPROBATION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2019 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Budget Supplémentaire (B.S) de l'exercice 2019 du Budget Principal s'équilibre, en dépenses et en recettes, à 14 143 835,78 euros.

Il comprend :

- l'inscription liée à l'affectation des résultats de l'exercice 2018,
- l'inscription des restes à réaliser de l'exercice 2018 en dépenses et recettes,
- des mouvements nouveaux et réajustements des lignes budgétaires au sein des chapitres.

La répartition par sections du Budget Supplémentaire 2019 est la suivante :

Libellé	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 905 620,09	3 905 620,09
Investissement	9 198 903,28	8 109 149,95
Restes à réaliser	1 039 312,41	2 129 065,74
Total	14 143 835,78	14 143 835,78

Ainsi, le Budget Supplémentaire 2019 se présente synthétiquement de la façon suivante :

En section de fonctionnement :

- En recettes, les mouvements nouveaux correspondent à :
 - l'affectation du résultat d'exploitation de 2018 pour 4 018 620,09 euros (compte R 002),
 - l'ajustement des crédits à la baisse suite aux notifications du FPIC pour -15 000 euros et de la taxe sur les carburants pour -52 000 euros (chapitre 73),
 - l'ajustement des crédits à la baisse suite à la notification des allocations compensatrices fiscales pour -46 000 euros (chapitre 74).
- En dépenses, les mouvements nouveaux correspondent à un ajustement :
 - des chargés à caractère général pour 1 000 000 euros afin d'abonder les articles qui ont supporté des rattrapages de charges et dépenses liées à la Foire (chapitre 011),
 - des charges de personnel pour 650 000 euros, liées notamment aux emplois aidés, aux mouvements entre CCAS et ville (chapitre 012),
 - des charges de gestion courantes pour le reversement du produit de la régie portage de repas au CCAS, les subventions aux associations pour 88 000 euros (chapitre 65),
 - des charges financières pour 30 000 euros (chapitre 66),
 - des charges exceptionnelles pour 71 000 euros liées au reversement du PST au CCAS pour 40 000 euros, ainsi qu'à une régularisation liée au jugement de la CRC sur une opération de 2013 pour 31 000 euros (chapitre 67),
 - du virement à la section d'investissement pour 2 066 620,09 euros (chapitre 023).

En section d'investissement :

- En recettes, les mouvements nouveaux correspondent à :
 - l'affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'exercice 2018 pour 1 276 969,01 euros (compte 1068) et la diminution du FCTVA pour 19 000 euros (compte 10222),
 - virement de la section de fonctionnement pour 2 066 620,09 euros (chapitre 021),
 - les produits de cessions d'immobilisations foncières rattrapées de 2017 et 2018 pour 255 000 euros (chapitre 024),
 - la prévision d'une possibilité d'emprunt supplémentaire pour 2 000 000 euros (chapitre 16),
 - l'inscription des RAR 2018 en recettes pour comptabiliser des subventions notifiées pour 2 129 065,74 euros (chapitre 13),
 - l'inscription neutre d'opérations patrimoniales pour permettre l'intégration d'immobilisations à l'actif pour 2 529 560,85 euros (chapitre 041).

- En dépenses, les inscriptions budgétaires proposées concernent :
 - divers travaux d'investissement pour un montant de 100 000 euros (chapitre 20), 1 225 000 euros (chapitre 21), 2 927 620,09 euros (chapitre 23),
 - déficit d'investissement reporté pour 2 366 722,34 euros (compte D 001),
 - l'inscription des RAR 2018 en dépenses sur les opérations en cours pour 66 487,02 (chapitre 20), pour 23 907,08 (chapitre 21), pour 948 918,31 euros (chapitre 23),
 - l'inscription de l'augmentation au capital des SPL pour 50 000 euros (chapitre 26),
 - l'inscription neutre d'opérations patrimoniales pour permettre l'intégration d'immobilisations à l'actif pour 2 529 560,85 euros (chapitre 041).

Les inscriptions relatives au Budget Supplémentaire 2019, toutes sections confondues, s'équilibrent à 14 143 835,78 euros, portant le total des ouvertures de crédits budgétaires à 42 437 301,78 euros.

Le service financier de la Mairie demeure à la disposition des élus souhaitant obtenir ou consulter le document budgétaire complet.

Le tableau de synthèse ci-joint détaille, par chapitres budgétaires, l'ensemble des inscriptions proposées.

A l'unanimité (1 abstention), le Conseil Municipal décide :

- De procéder au vote du budget supplémentaire 2019, au niveau du chapitre ;
- Et d'autoriser le Maire ou le 1^{er} adjoint à signer les documents afférents et procéder aux opérations budgétaires qui en découlent.



Le 1^{er} adjoint,

Gilles JEANSON

Accusé de réception en préfecture
974-219740024-20190921-2019-061-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2019

Budget principal

Commune de Bras-Panon

Budget Supplémentaire 2019 - Budget principal

Section fonctionnement										
Dépenses					Recettes					
Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Restes à réaliser	Total 2019	Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Reste à réaliser
011	Charges à carct général	3 505 000,00	1 000 000,00	0,00	4 505 000,00	002	Résultat de fonct. reporté	0,00	4 018 620,09	0,00
012	Charges du personnel	9 680 000,00	650 000,00	0,00	10 330 000,00	013	Atténuations de charges	17 000,00		0,00
014	Atténuation de produits	10 000,00		0,00	10 000,00	042	Opér° ordre transfert entre sect°	226 000,00		0,00
65	Autres ch gest° courantes	2 764 000,00	88 000,00	0,00	2 852 000,00	70	Produits services, domaine et vente div	1 085 500,00		0,00
66	Ch financières	198 800,00	30 000,00	0,00	228 800,00	73	Impôts et taxes	13 179 583,00	-67 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	78 000,00	71 000,00	0,00	149 000,00	74	Dotations et participations	3 796 383,00	-46 000,00	0,00
023	Virement à la section d'invst	1 773 240,00		0,00	3 839 860,09	75	Autres produits de gestion courante	178 000,00		0,00
042	Opér° ordre de transfert entre sect°	483 426,00		0,00	483 426,00	77	Produits exceptionnels	10 000,00	0,00	0,00
	TOTAL	18 492 466,00	3 905 620,09	0,00	22 398 086,09		TOTAL	18 492 466,00	3 905 620,09	0,00
Section d'investissement										
Dépenses					Recettes					
Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Restes à réaliser	Total 2019	Chapitre	Libellé	BP 2019	Propositions nouvelles BS 2019	Restes à réaliser
001	Déficit d'invst reporté	0,00	2 366 722,34		2 366 722,34	001	Excédent d'invst reporté	0,00		
20	Immo incorp	966 000,00	100 000,00	66 487,02	1 132 487,02	021	Virement de la sect° font	1 773 240,00	2 066 620,09	3 839 860,09
21	Immo corp	922 000,00	1 225 000,00	23 907,08	2 170 907,08	024	Produits cess° immo	17 334,00	255 000,00	272 334,00
23	Immo en cours	7 037 000,00	2 927 620,09	948 918,31	10 913 538,40	040	Opér° ordre transfert entre sect°	483 426,00	0,00	483 426,00
10	Dot°, fds divers et réserves	0,00			0,00	10	Dot°, fds divers et réserves	765 000,00	1 257 969,01	2 022 969,01
16	Emprunts et dettes assimilées	650 000,00			650 000,00	13	Subv invst	3 262 000,00		2 129 065,74
26	Part° et créances rattachées	0,00	50 000,00		50 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées	3 500 000,00	2 000 000,00	5 500 000,00
040	Opér° ordre de transfert entre sect°	226 000,00	0,00		226 000,00	041	Opérations patrimoniales	0,00	2 529 560,85	2 529 560,85
041	Opérations patrimoniales	0,00	2 529 560,85		2 529 560,85					
	TOTAL	9 801 000,00	9 198 903,28	1 039 312,41	20 039 215,69		TOTAL	9 801 000,00	8 109 149,95	2 129 065,74
	TOTAL	28 293 466,00	13 104 523,37	1 039 312,41	42 437 301,78		TOTAL	28 293 466,00	12 014 770,04	2 129 065,74

Accusé de réception en préfecture
74-20190921-2019-061-DE
Date de télétransmission : 26/09/2019
Date de réception préfecture : 26/09/2019